

Eoliennes : un vent de raison

Il y a ce projet de 12 éoliennes à Gesves (145 mètres de haut, presque un record), auquel s'oppose un habitant du cru, Guido Van Velthoven. Il y a cet ingénieur retraité, Jean-Pierre Storder, qui a pas mal bossé sur la problématique de l'énergie renouvelable. Il y en a d'autres, mais je les ai pas tous vus. Ils ont créé un site : ventderaison.com. Pour dire non aux éoliennes.

L'originalité de leur démarche, c'est qu'ils évitent le Nimby (not in my backyard : pas dans mon jardin). Ils élèvent le débat. Tu vas me dire que c'est un peu normal avec des éoliennes, mais quand même. Ils partent d'une situation

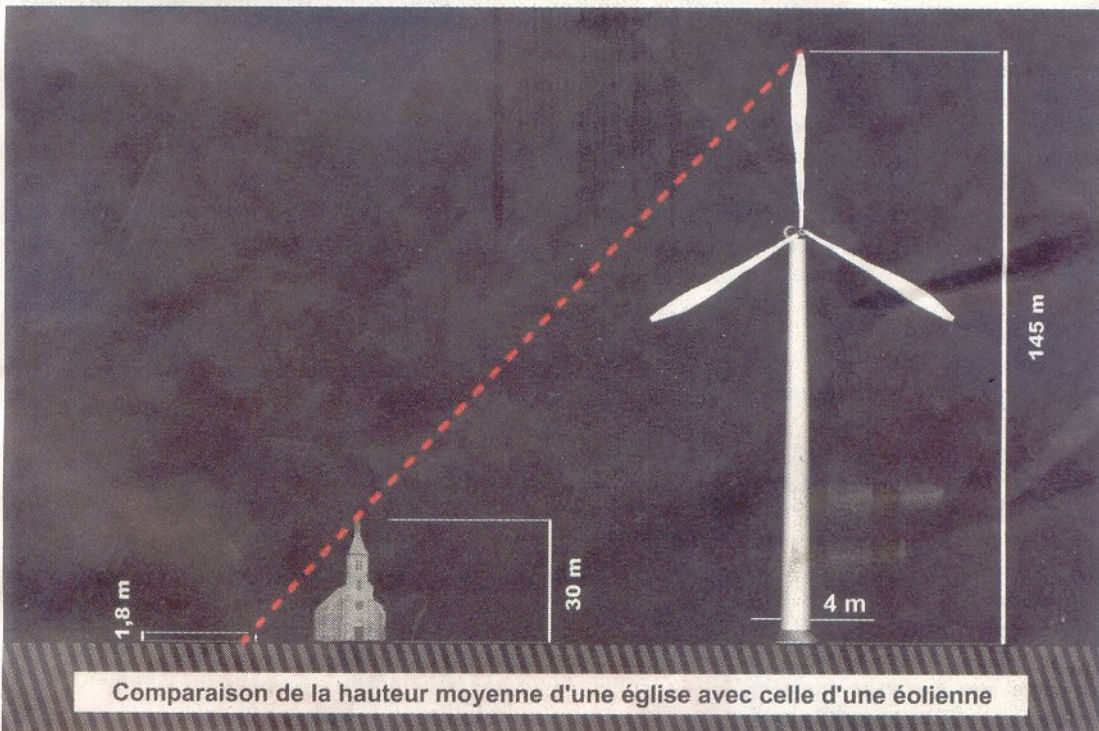
locale, en l'occurrence celle de Gesves, mais d'autres comités, dans d'autres communes, font partie du mouvement. Et à partir de cette situation locale, ils échafaudent une réflexion globale. C'est du "think global, act local" mais à l'envers.

La situation locale, en l'espèce, est ce projet d'implantation de 12 éoliennes de 145 mètres de haut à Gesves-Ohey. L'Eglise de Gesves, si tu veux un point de comparaison, fait 30 mètres de haut. Le projet n'est pas neuf, il a été présenté à la population à la demande du bourgmestre Mahoux, et il arrive au terme de l'étude d'incidences. Il a ses par-

tisans, comme le président du Syndicat d'Initiative, qui espère ainsi "agrémenter un paysage pas particulièrement attractif", et ses opposants, comme le bourgmestre Mahoux lui-même, qui m'a déclaré y être défavorable à titre personnel et comme candidat-bourgmestre : "Les avantages financiers sont dérisoires vu le gigantisme du projet." Le promoteur attend évidemment soigneusement que les élections soient passées pour notifier les conclusions de son étude d'incidences à la commune, qui devra alors rendre son avis.

Les mecs de ventderaison.com, je te l'ai dit, se sont opposés au projet mais pas seulement parce que ça leur gâchait la vue ; ils se sont renseignés, documentés,

Suite en page 4



Comparaison de la hauteur moyenne d'une église avec celle d'une éolienne

Suite de la page 3.

informés et ils en arrivent à remettre en cause l'option "énergie éolienne" prise par le gouvernement wallon depuis deux législatures. Je sais : c'est politiquement incorrect de dire ça, mais on peut les écouter.

Tout d'abord, il y a le problème des nuisances cachées. Un rapport de la très officielle Académie Française de Médecine conclut à l'existence de nuisances... sonores et recommande une distance d'au moins 1.500 mètres entre les éoliennes et les habitations.

Ensuite, il y a le problème de la... pollution cachée. Une récente étude universitaire sur le sujet (KUL) conclut qu'au-delà

d'un potentiel de 700 Mw, la production d'électricité d'une éolienne pollue plus, en produisant des gaz à effets de serre, qu'elle n'aide à dépolluer. Le problème étant le suivant : comme une éolienne ne tourne pas en continu, des centrales thermiques prennent le relais en cas d'absence de vent, et ces centrales, elles, polluent. Le reste du calcul technique, je te l'épargne, d'ailleurs je l'ai pas compris mais tu vois le principe. Or, les éoliennes gesvoises sont de 2 Mw, presque 3 fois la puissance d'une éolienne "non polluante".

Tu vas dire : il faut bien anticiper la raréfaction du pétrole, et tenir compte des coûts cachés (avenir des déchets) du nucléaire, alors pourquoi pas tenter l'éner-

gié éolienne ? Elle doit encore se trouver et ce n'est pas en s'opposant à toute implantation qu'on arrivera à trouver une énergie alternative ? Ben justement il paraît que si.

Jean-Pierre Storder : "Le choix du gouvernement wallon de subsidier les projets de parcs éoliens me regarde parce que c'est avec mon argent et au détriment d'autres formes d'énergies plus prometteuses. Pour l'instant, l'éolien produit moins de 1% de l'électricité. A terme, en faisant un énorme effort, on pourrait arriver à 2 ou 3%. Et c'est pour ces 2% que l'on détruit des paysages et que l'on engloutit des subsides, qui ne profitent d'ailleurs qu'à des sociétés étrangères ?"

Le truc de M.Storder, l'énergie de l'avenir, c'est la fusion nucléaire, à ne pas confondre avec le processus de fission actuellement pratiqué dans nos centrales modernes. La fusion permet de produire une énergie à peu près illimitée et ses déchets perdent leur nocivité au bout de 50 ans. Le problème, c'est que cette technique n'est pas encore maîtrisée. "Mais c'est infiniment plus prometteur que l'éolien, dès lors je ne comprends pas pourquoi on continue de favoriser les implantations d'éoliennes", conclut M.Storder.

D.Legrain

> www.ventderaison.com